

SPÉCIAL

Où en est le Maroc de Mohammed VI ?

Le peuple marocain vient de célébrer, le 30 juillet dernier, le dixième anniversaire de l'intronisation de SM Mohammed VI. Ce n'est certes pas l'heure du bilan car "dix années dans le parcours infini d'une nation, c'est trop peu. Toutefois, l'événement qui fait date dans l'histoire du Royaume interpelle tout un chacun, lui enjoignant de se mettre dans la situation de l'artiste-peintre qui, face à son tableau en cours de finition, recule de temps en temps, pour mieux admirer son oeuvre artistique, surtout pour apporter quelques ajustements et quelques touches finales"



En ce 30 juillet 2009, c'est peut-être à ce geste répétitif de l'artiste-peintre que nous autres Marocains sommes conviés individuellement et collectivement, en ayant présent à l'esprit le sens nécessaire, et bien entendu, l'inévitable adéquation entre ce que le Maroc ambitionne légitimement, et ce qu'il peut réellement accomplir au regard de ses moyens et de ses contraintes endogènes et exogènes.

Dès le premier discours du Trône de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, (en 1999) discours qui était attendu à l'intérieur comme à l'extérieur par divers chancelleries et observateurs, chacun a senti et perçu un appel pressant pour tous, à se remettre en selle et, le pied à l'étrier, à se mettre en ordre de bataille pour accompagner le Maroc en marche dans un style nouveau, avec des méthodes nouvelles et avec une démarche nouvelle, plus en phase avec les exigences des temps modernes.

Intensification des visites sur le terrain



Dès le départ, S.M. le Roi a privilégié le "visu" et le "in situ" aux dépens de traditionnels rapports administratifs sur l'état des lieux. Et c'est ainsi que le Souverain sillonne le Royaume de bout en bout allant dans les contrées les plus lointaines, les plus inaccessibles pour prendre le pouls des populations, leur tendre l'oreille, écouter leurs doléances, partager leurs préoccupations.

Pour tailler un habitat au volet social, il faut prendre ses mensurations.

Et c'est parce que l'homme était et reste au centre de cette démarche de proximité, que S.M. le Roi a ouvert en premier parmi les grands dossiers, celui des droits de l'Homme, un thème fécond en envolées oratoires, en joutes politiques, en polémique à ras de terre. Il fallait donc ouvrir pour la fermer définitivement cette page douloureuse de notre histoire. Et ce fut fait, sachant que dans l'histoire de toutes les nations il y a des recoins obscurs et des chapitres pénibles que nul ne peut effacer d'un trait de plume, et qu'il faut donc gérer. La tâche en a été confiée à l'Instance Équité et Réconciliation (IER) qui avait comme orientation sous l'impulsion de S.M. le Roi, d'établir la vérité, en croiser les sources, reconnaître les faits établis, réhabiliter les uns, indemniser les autres, confronter les uns aux autres.

Le passé disséqué

Et c'est ainsi que ce dossier, qui relève désormais du passé, a été disséqué publiquement que bien de tabous ont sauté, que la réconciliation voulue a été consommée. Un travail cousu main qui appelle ipso facto, une suite, un contenu concret, économique, social et culturel à donner à ce grand chapitre des droits de l'Homme. Et c'est ainsi que S.M. le Roi a décrété l'état social pour livrer un combat frontal à la précarité, à la pauvreté et à la marginalisation.

NDH, mise à niveau sociale

Le traitement du dossier social étant si urgent et le déficit accumulé en la matière si important, qu'il fallait un outil performant pour superviser cette gigantesque opération de mise à niveau sociale, ce sera l'INDH lancée par S.M. le Roi comme "chantier de règne", qui embrasse tous les domaines, avec un déploiement de projets en tout genre touchant les régions du Royaume. L'idée principale qui est à la base de cette initiative est d'enclencher un processus de développement qui ne fait pas d'exclus, ne produit pas de laissés-pour-compte, n'infante pas de marginaux. Toute oeuvre économique sans dimension sociale palpable équivaut fondamentalement à un arrosage du désert, tant il est vrai, que lorsque la pauvreté s'installe durablement jusqu'à assombrir les horizons, jusqu'à noircir les perspectives, elle suscite fatalement ressentiments, dépit, frustrations et frondes. La précarité, quant à elle, agit à l'image de la rouille sur le métal. Si elle n'est pas traitée à temps par des moyens appropriés, c'est la pièce toute entière qui est vouée à la perte. Avec ses mécanismes intégrateurs, l'INDH est venu livrer combat à l'ensemble de ces fléaux ciblant par priorité les maillons les plus justiciables de ses prestations.

Parallèlement à l'INDH et pour resserrer davantage les boulons de la machine sociale, S.M. le Roi a lancé, à diverses reprises, de vastes campagnes de sensibilisation à la solidarité nationale, solidarité des uns vis-à-vis des autres, solidarité d'une communauté unie par des références communes. Il s'agissait d'affûter pour le raviver, l'acte solidaire qui sommeille en tout Marocain et donc de renouer avec nos tradi-

tions ancestrales en la matière. Il s'agissait d'ennoblir cet acte, de l'ériger en culture, pour l'élever au rang d'habitude mécanique.

Rien, en effet, ne doit endurcir l'âme charitable du citoyen marocain, ni entamer sa promptitude à adoucir les souffrances, à compatir aux douleurs et à secourir les détreffés.

Aux côtés des populations démunies et celles à besoins spécifiques auxquelles s'adressent l'INDH et les apports de la solidarité nationale, l'attention de S.M. le Roi s'est portée sur une autre frange de la population, la jeunesse en l'occurrence, gage de l'avenir de notre pays et son fonds de roulement intarissable.

Force est de constater à ce sujet, que tout au long des dix dernières années, tout a été fait en termes d'actes concrets, d'idées et de réflexions, d'aides et d'orientation pour que la jeunesse marocaine soit programmée pour entreprendre et pour réussir. Tout a été fait pour lui épargner de verser dans la facilité de l'immobilisme ou, plus grave encore, de l'attentisme mortel célébrant l'Etat-providence qui a fait son temps, si longtemps qu'il n'est plus de notre temps.

Aucune économie productive et compétitive ne peut en effet s'accommoder du concept de l'assistanat qui segmenterait la société en une catégorie d'hommes et de femmes actifs et inventifs et une autre attendant la redistribution de richesses à la production desquelles, elle n'a apporté nul effort. Ce serait fausser gravement le concept de la concomitance de l'exercice des droits et l'accomplissement des devoirs.



Culture de l'ardeur, du travail et de l'innovation

Dans la quasi-totalité des discours de S.M. le Roi, l'ardeur au travail et l'esprit d'innovation sont célébrés comme des vertus de la citoyenneté effective et agissante. L'homme et son quotidien toujours au cœur des préoccupations royales ne peuvent agir et s'épanouir que dans le cadre d'un régime démocratique et d'un Etat de droit. C'est là un autre front que S.M. le Roi a ouvert à l'aube de son règne décrétant illico-presto ce postulat de base interpellateur : "il ne peut y avoir de démocratie sans démocrate". Autrement dit, l'architecture institutionnelle aussi complète et aussi parfaite soit-elle ne saurait suffire pour la mise en place d'une démocratie réelle. Ce postulat qui a revigoré le débat démocratique national, sonne comme un appel aux acteurs politiques et plus généralement encore à tout un chacun, pour réfléchir et agir en termes d'éthique et

de civisme, afin de donner corps à une démocratie à deux têtes : une majorité élue en charge des affaires et une opposition également élue accrocheuse mais constructive, le tout fonctionnant dans la perspective de l'alternance, règle fonctionnelle de toute démocratie vivante. Il y a quelques jours encore et pour conforter cette démocratie, S.M. le Roi a appelé la veille de l'échéance du 12 juin dernier, à des élections crédibles et transparentes, cela veut dire tout simplement, un scrutin qui ne donnerait ni de faux gagnants, ni de mauvais perdants nonobstant les subtilités de l'arithmétique électoral inhérentes par ailleurs à toutes les démocraties de par le monde.

Concept rénové de l'autorité

La volonté royale réformatrice s'est étendue à bien d'autres domaines et d'abord à celui de l'Etat de droit qui signifie le règne de la loi envers et pour tous, avec le concept rénové de l'autorité qui veut que les détenteurs du pouvoir aux manches retroussées supplantent les bureaucrates officiant dans des bureaux inaccessibles avec à l'arrivée, le droit d'inventaire et l'implacable obligation de résultat.

Cet élan réformateur de grande envergure a également embrassé la famille réorganisée autour de son noyau dur : la cellule conjugale. La femme qui a vu son image revalorisée grâce à un subtil dosage entre la Charia et l'esprit du temps, l'enfant qui a récupéré et renforcé la protection qui lui est due, l'appareil judiciaire à présent mis en chantier pour sa mise à niveau, l'enseignement érigé en seconde priorité après le Sahara, l'acte d'investir désormais affranchi de tout carcan juridique et procédural, l'économie nationale dans son ensemble restructurée pour résister au mieux aux dysfonctionnements du structurel et aux aléas du conjoncturel.

S'y ajoutent les grands chantiers initiés par S.M. le Roi à travers le territoire national et qui se déclinent en ports et aéroports aux énormes capacités aux standards internationaux, programme autoroutier ambitieux, aménagements de zones touristiques de qualité, habitats en tout genre, refonte des structures culturelles et sportives. Au plan extérieur, la diplomatie marocaine a gagné ces dernières années en maturité, en constance et en crédibilité. Elle se déploie tout particulièrement vers les axes du "vivre ensemble", du "gagnant gagnant", de la négociation par chaque Etat de ses avantages dans l'avantage commun.

C'est d'ailleurs dans cette optique qu'il importe de placer l'initiative d'une large autonomie pour les provinces sahariennes lancée par S.M. le Roi et aussitôt saluée par la communauté internationale, qui y voit l'unique démarche à même de débloquent le processus de la recherche d'une solution équitable à ce faux problème. A la vue de ces oeuvres grandioses réalisées ces dernières années, de celles en cours de réalisation jointes à celles projetées pour les mois à venir, tout Marocain est en droit de redresser fièrement le front en ce jour de fête nationale aux multiples symboles.

Source: MAP